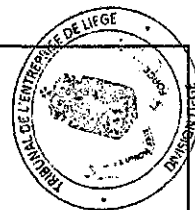


Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



- 1 JUIN 2022

Greffe

R
M

22070034

N° d'entreprise : 0899 807 236

Nom

(en entier) : FONDATION ARS MECHANICA

(en abrégé) :

Forme légale : FONDATION D'UTILITE PUBLIQUE

Adresse complète du siège : VOIE DE LIEGE 33, 4040 HERSTAL

Objet de l'acte : DEMISSION ET COOPTATION D'ADMINISTRATEURS

(Extraits du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 avril 2022)

Le président prend acte de la démission de Nicolas de Gottal, avec effet au 31 mars 2022 du mandat d'Administrateur qu'il exerce au sein de la Fondation en tant que représentant du Pôle « Défense/Law Enforcement » du Groupe Herstal.

Conformément à l'article 5 des statuts de la Fondation, le Président propose de pourvoir au remplacement de ce poste vacant par la cooptation de M. Julien Compère en tant que représentant du Pôle « Défense/Law Enforcement » du Groupe Herstal. Il terminera ainsi le mandat de M. de Gottal qui arrivera à son terme le 29 mai 2024.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des Administrateurs.

Le Conseil donne mandat à Mme France Delobbe, Directrice Juridique Groupe Herstal, avec pouvoir de délégation Corpoconsult Srl, rue Fernand Bernier 15, 1060 Bruxelles, représentée par son administrateur, David Richelle, aux fins d'accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires en vue de la publication des présentes décisions dans les Annexes du Moniteur belge, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication et à leur dépôt au Greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).